



## Glossaire

**Avant-train** : Dans une voiture à quatre roues, partie antérieure du train pivotant autour d'un axe vertical, la cheville ouvrière, pour permettre à la voiture de changer de direction.

**Berline** : Voiture de voyage ou de ville, à quatre roues, à caisse fermée contenant deux sièges face à face pour quatre personnes. Les berlines se différencient des carrosses, dont elles possèdent la richesse décorative, par un train à deux flèches parallèles, supposé capable d'empêcher le versement de la caisse en cas de rupture de roue ou du système de suspension. D'abord destinée au voyage, la berline s'impose au XVIII<sup>e</sup> siècle comme voiture de ville et de gala.

**Brancard de train** : les brancards de train sont deux longues pièces de bois ou de fer, latérales et parallèles, reliant les trains avant et arrière de certaines voitures à quatre roues.

**Break** : voiture découverte, à quatre roues, dont la caisse contient des sièges transversaux. Il sert à la campagne pour la chasse, la promenade, le dressage et l'exercice des chevaux.

**Cabriolet** : « voiture légère qui n'a que deux roues et un cheval. On y est à découvert, le maître fait les fonctions de cocher (Marescot, *Dialogue entre Cartouche et Mandrin...*, 1755).

**Caisse** : Montée ou suspendue sur le train, la caisse constitue le corps de la voiture contenant les passagers. Elle peut être entièrement fermée ou découverte.

**Calèche** : Voiture de ville et de promenade, à quatre roues, découverte, contenant deux sièges pour quatre personnes. Le siège arrière peut être abrité par une capote. C'est une voiture de ville, de promenade ou de cérémonie.

**Carrosse** : Grande voiture d'apparat, de cérémonie ou de ville, caractérisée par la richesse et la profusion de ses matériaux (bois doré, bronze, cuir et tissu précieux, ivoire, écaille de tortue, métaux divers) et par la somptuosité de sa décoration peinte et sculptée. Le carrosse possède une caisse fermée à deux fonds, contenant deux sièges vis-à-vis pour quatre personnes, et deux portières qui descendent très bas pour masquer les marches fixes incluses dans le plancher de la voiture et permettant d'y monter. L'avant-train et le train arrière sont reliés par une forte flèche axiale en bois, ferrée, au-dessus de laquelle la caisse est suspendue par quatre soupentes en cuir fixées aux moutons. Au XVII<sup>e</sup> siècle et durant presque tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, le mot carrosse est le nom générique donné à toutes les voitures pour le transport des personnes (GDU, 1866).

**Carrousel** : Parade au cours de laquelle les cavaliers exécutent des figures convenues.

**Chaise à porteur** : Simple caisse vitrée renfermant un siège, la chaise à porteur constitue une sorte de refuge qui isole de l'animation des rues et du contact direct avec la population. Bien que peu utilisée car inconfortable, elle détient plusieurs avantages. Elle permet une immédiate disponibilité : nul besoin d'harnacher les chevaux, ni de préparer l'équipage. Elle se range discrètement et facilement, est plutôt économique et se fait support d'images mobile.

**Chevaux de volée** : chevaux de tête d'un attelage multiple.

**Coche** : Voiture rudimentaire à quatre roues, ancêtre du carrosse. « Espèce de chariot couvert, dont le corps n'est pas suspendu, et qui sert à voiturier des personnes » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1<sup>ère</sup> édition, 1694.)



**Coupé** : voiture fermée, à quatre roues. Sa caisse, coupée en avant et au ras des portières, contient un seul siège pour deux personnes. C'est une voiture de ville ; il existe des modèles pour le voyage.

**Diable** : Voiture à quatre roues, utilisée pour dresser les chevaux à l'attelage. Le mot désigne aussi une sorte de petite calèche légère, surmontée d'un pavillon fixe formant dais.

**Landau** : Voiture à quatre roues comprenant deux sièges vis-à-vis pour quatre passagers, dont la caractéristique est de pouvoir se découvrir ou se fermer entièrement au moyen de deux capotes de cuir se rejoignant au-dessus des portières. C'est en fait une berline décapotable, utilisable en toutes saisons.

**Manège** : Edifice fermé, couvert, servant au travail du cheval et du cavalier à l'abri des intempéries et permettant une meilleure concentration dans ce travail.

**Mors** : Pièce du harnais, dont une partie passe dans la bouche du cheval, et qui en agissant sur la langue ou les barres, sert à le diriger.

**Passementerie** : Ensemble des ouvrages de fil destinés à orner et à enrichir la garniture d'une voiture.

**Timon** : Longue barre en bois fixée à l'avant-train des voitures à quatre roues attelées à deux chevaux, ou, exceptionnellement, sur des voitures à deux roues également attelées en paire. Actionné par les chevaux, aux poitrails desquels il est relié, il imprime sa direction à la voiture, la ralentit en la retenant dans les descentes, et la fait reculer en la poussant en arrière.

**Traineau** : « Espèce de petite voiture sans train ni roues pour aller sur la glace ». (Roubo, 1771, p 586.)

**Voiture du corps (ou carrosse du corps)** : Voiture dans laquelle prend place le roi, présent physiquement. Cette qualité de voiture du corps et son rôle de représentation de la personne royale s'appliquent à toute voiture occupée par le souverain, son héritier, ses ambassadeurs ou les personnes de sang royal. « La présence du roi dans une voiture confère à celle-ci un caractère quasi sacré. Dans le cérémonial de sa cour, Louis XIV élève la voiture du corps au rang des symboles majeurs du pouvoir : à l'instar du trône et du lit royal, le carrosse du roi est l'incarnation même du monarque. Dans un cortège, même vide, il personnifie la présence royale ; ne pas se découvrir devant lui est un crime de lèse-majesté ». (LIBOUREL (J-L.) – *Voitures hippomobiles : vocabulaire typologique et technique*, éd. Du Patrimoine, 2005, p. 178)

**Voiture de suite** : Voiture appartenant au roi dans laquelle prennent place sa suite, les gens de sa maison, ses officiers ou ses ministres.

*D'après :*

**SAULE (B.), LIBOUREL (J.-L.)** – *Roulez Carrosses !* : Musée des Beaux-Arts - Abbaye Saint-Vaast à Arras, 17 mars 2012 – 10 novembre 2013, Skira/Flammarion, 2012, 256 p.

**LIBOUREL (J-L.)** – *Voitures hippomobiles : vocabulaire typologique et technique*, Editions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2005, 411 p.

[http://cheval.culture.fr/fr/page/les\\_metiers\\_de\\_la\\_voiture](http://cheval.culture.fr/fr/page/les_metiers_de_la_voiture)